

adoptées à la Conférence contiennent un vaste éventail de principes qui serviront de règle aux relations commerciales et d'assistance, aux problèmes et aux dispositions touchant les produits de base, aux mesures destinées à promouvoir l'exportation de produits manufacturés et semi-manufacturés, au développement industriel, à l'aide économique et aux questions financières connexes.

Au nombre des dispositions institutionnelles recommandées par la Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement et approuvées par l'Assemblée générale, figuraient la tenue de conférences analogues à des intervalles de trois ans (la prochaine doit avoir lieu en 1967) et l'établissement d'un Conseil permanent des Nations Unies sur le commerce et le développement dont les premières sessions ont eu lieu en avril et en août 1965. Le Canada est membre du Conseil et de ses quatre Commissions permanentes, soit la Commission des produits de base, la Commission des produits manufacturés, la Commission des invisibles et la Commission de la navigation commerciale.

A la Conférence de Genève, le secrétaire d'État aux Affaires extérieures a esquissé la position du Canada devant les questions commerciales dans les termes suivants:

Nous croyons que beaucoup plus peut et doit être fait pour libéraliser les échanges. Nous pensons que, si c'était fait, les pays en voie de développement pourraient se prévaloir de meilleures conditions de concurrence qui leur permettraient d'exploiter leurs avantages naturels de producteurs efficaces de certains produits de base et de produits ouvrés . . .

Comme nous pouvons en juger, l'objectif de la conférence est de contribuer à la solution de problèmes qui revêtent une grande importance pour le bien-être d'une forte partie de la race humaine. Ce sont des problèmes urgents, et il est urgent de les résoudre. Un grand nombre d'États sont nés au cours de la dernière décennie. Leurs gouvernements désirent bien entendu que l'indépendance politique à laquelle ils ont accédé se traduise, pour tout le peuple, par un niveau de vie plus élevé, une meilleure hygiène, des chances accrues de s'instruire et un bien-être général. C'est là une tâche si pressante qu'ils ne peuvent l'accomplir entièrement eux-mêmes. Les pays développés doivent leur prêter leur secours, conscients que dans un monde qui devient chaque jour plus solidaire, des rapports plus justes devront être établis entre les conditions de vie de l'humanité dans les diverses parties du monde.